

Communications

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Cadastre : revue spécialisée consacrée au cadastre suisse**

Band (Jahr): - **(2012)**

Heft 8

PDF erstellt am: **18.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Données statistiques sur la mensuration officielle, état au 31 décembre 2011

■ Aucun résultat exceptionnel n'a été enregistré en 2011, comme au cours de l'année précédente.

L'accroissement des surfaces disponibles sous forme numérique se poursuit au rythme prévu.

Evolution de l'état de la mensuration officielle

Une nouvelle fois, la part des surfaces disponibles dans l'un des standards conformes à l'OMO¹ (MO93 et numérisation préalable NP²) a connu une hausse par rapport à l'exercice précédent.

L'augmentation de 3,1 % est toutefois inférieure de 1,5 % à celle de l'année passée.

Si l'on considère la progression enregistrée au cours des quatre dernières années (2008–2011), elle s'établit à 13,1 % pour le standard MO93 et à 2,7 % pour le standard NP. L'accroissement annuel est proche de 4 % en moyenne.

La part des surfaces disponibles dans des standards conformes à l'OMO s'est pour partie accrue en raison du remplacement de zones approuvées à titre provisoire (-1,0 %). La part de la surface non mesurée du territoire suisse est passée sous la barre des 14 %. Si l'on considère son évolution au cours des quatre dernières années, on constate qu'elle s'est réduite de plus de 2 %.

Peut-être pourrions-nous dépasser la barre symbolique des 50 % de la surface au standard MO93 durant l'année de la commémoration des «100 ans de la Mensuration Officielle Suisse»?

¹ OMO: Ordonnance sur la mensuration officielle, RS 211.432.2

² Cf. page 21 pour l'explication des différents standards

Tableau: Variations de l'état de la mensuration en 2011 / couche d'information «biens-fonds»

MO93	NP	CN	NM	SN	GR	ps	pas mens.	lacs	Total
+2.9 %	+0.2 %	-0.2 %	-0.4 %	-0.5 %	-0.3 %	-1.0 %	-0.7 %	0.0 %	0.0 %

Graphiques: Evolution de l'état de la mensuration / couche d'information «biens-fonds» (état du plan du registre foncier)

	MO93	NP	CN	NM	SN	GR	ps	pas mens.	lacs	gl*	Total en %
07.10.1993	–	–	0.9 %	17.8 %	25.3 %	9.3 %	15.7 %	27.9 %	3.1 %	–	100.0 %
01.11.1994	0.0 %	0.1 %	2.1 %	20.2 %	24.6 %	8.2 %	15.4 %	25.6 %	3.1 %	0.7 %	100.0 %
30.06.1995	0.1 %	0.1 %	2.5 %	20.7 %	24.4 %	8.2 %	15.3 %	25.0 %	3.1 %	0.7 %	100.0 %
01.04.1996	0.1 %	0.1 %	3.3 %	17.3 %	27.1 %	8.8 %	15.0 %	24.6 %	3.1 %	0.7 %	100.0 %
01.05.1997	1.2 %	0.5 %	4.6 %	19.4 %	24.5 %	8.6 %	14.1 %	23.4 %	3.1 %	0.7 %	100.0 %
01.01.1998	1.6 %	0.6 %	5.6 %	19.3 %	25.3 %	7.7 %	13.6 %	22.4 %	3.1 %	0.7 %	100.0 %
30.06.1999	4.9 %	1.7 %	5.9 %	17.9 %	24.9 %	7.3 %	13.6 %	20.3 %	2.8 %	0.7 %	100.0 %
31.12.1999	6.4 %	3.9 %	6.2 %	17.5 %	23.0 %	7.2 %	13.1 %	18.9 %	3.3 %	0.7 %	100.0 %
30.06.2000	7.9 %	4.5 %	5.8 %	17.2 %	21.9 %	6.8 %	12.9 %	19.1 %	3.3 %	0.7 %	100.0 %
31.12.2000	9.2 %	5.2 %	5.6 %	16.4 %	21.3 %	6.7 %	12.7 %	19.0 %	3.3 %	0.7 %	100.0 %
30.06.2001	10.7 %	5.4 %	5.6 %	15.8 %	20.9 %	6.5 %	12.5 %	18.5 %	3.3 %	0.7 %	100.0 %
31.12.2001	12.5 %	5.8 %	5.4 %	15.3 %	20.0 %	6.4 %	12.3 %	19.0 %	3.2 %	–	100.0 %
30.06.2002	13.4 %	6.0 %	5.4 %	14.8 %	19.8 %	6.3 %	12.1 %	19.0 %	3.2 %	–	100.0 %
31.12.2002	16.9 %	6.4 %	5.1 %	13.0 %	19.1 %	6.2 %	12.0 %	18.2 %	3.2 %	–	100.0 %
31.12.2003	21.6 %	8.9 %	4.6 %	11.0 %	16.7 %	5.9 %	10.5 %	17.5 %	3.2 %	–	100.0 %
31.12.2004	24.6 %	9.5 %	4.6 %	10.2 %	15.3 %	5.9 %	9.9 %	16.7 %	3.2 %	–	100.0 %
31.12.2005	27.1 %	11.1 %	4.3 %	9.5 %	13.7 %	5.8 %	8.9 %	16.5 %	3.2 %	–	100.0 %
31.12.2006	29.0 %	11.4 %	4.3 %	9.2 %	12.7 %	5.3 %	8.6 %	16.3 %	3.2 %	–	100.0 %
31.12.2007	34.1 %	12.4 %	4.2 %	7.5 %	10.5 %	4.0 %	8.1 %	16.1 %	3.2 %	–	100.0 %
31.12.2008	36.6 %	13.7 %	3.6 %	7.0 %	9.4 %	3.8 %	7.1 %	15.7 %	3.1 %	–	100.0 %
31.12.2009	40.1 %	14.4 %	3.1 %	5.8 %	8.2 %	3.6 %	6.6 %	15.0 %	3.1 %	–	100.0 %
31.12.2010	44.3 %	14.8 %	2.9 %	4.8 %	6.8 %	2.9 %	6.0 %	14.3 %	3.1 %	–	100.0 %
31.12.2011	47.2 %	15.1 %	2.6 %	4.4 %	6.3 %	2.7 %	4.9 %	13.6 %	3.1 %	–	100.0 %

* Glacier depuis le 31.12.2001 sous «pas mens»

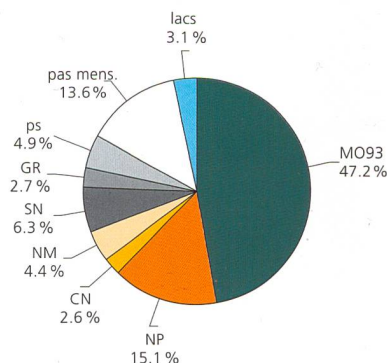
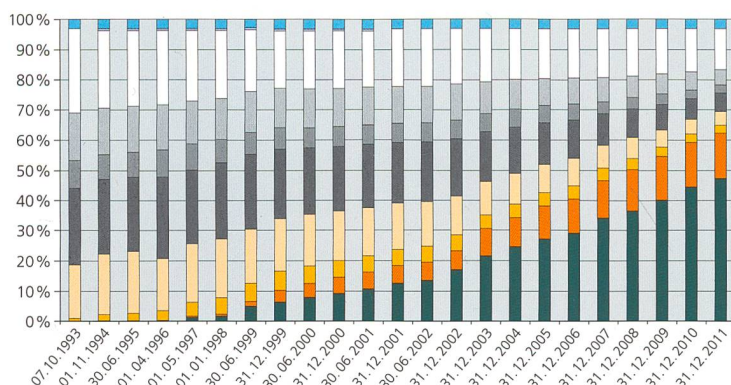


Tableau: Superficie des mensurations approuvées

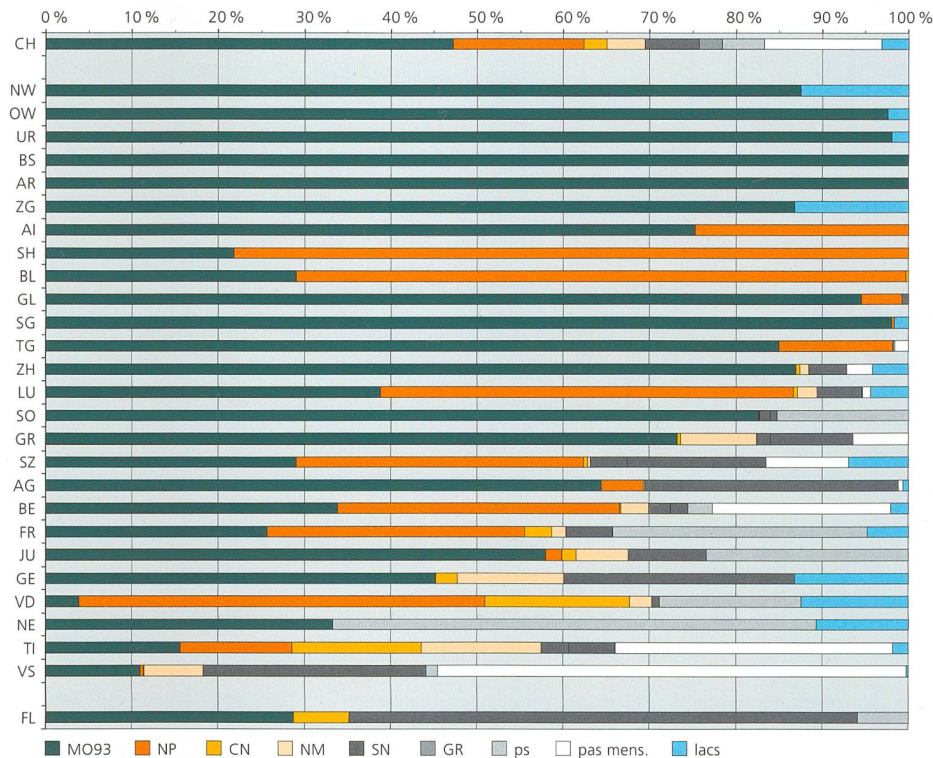
Graphique à gauche: développement de la mensuration officielle 1993–2011

Graphique à droite: état de la mensuration officielle au 31.12.2011

Graphique: Etat de la mensuration

(état de la couche d'information «biens-fonds»)

En % du total resp. de la superficie totale



Etat de la mensuration officielle par canton pour la couche d'information «bien-fonds»

Dans un quart des cantons, la part de la surface couverte par des données au standard MO93 pour la couche d'information «biens-fonds» dépasse 90 %. Un tiers des cantons dispose d'une MO intégralement au standard MO93 ou NP.

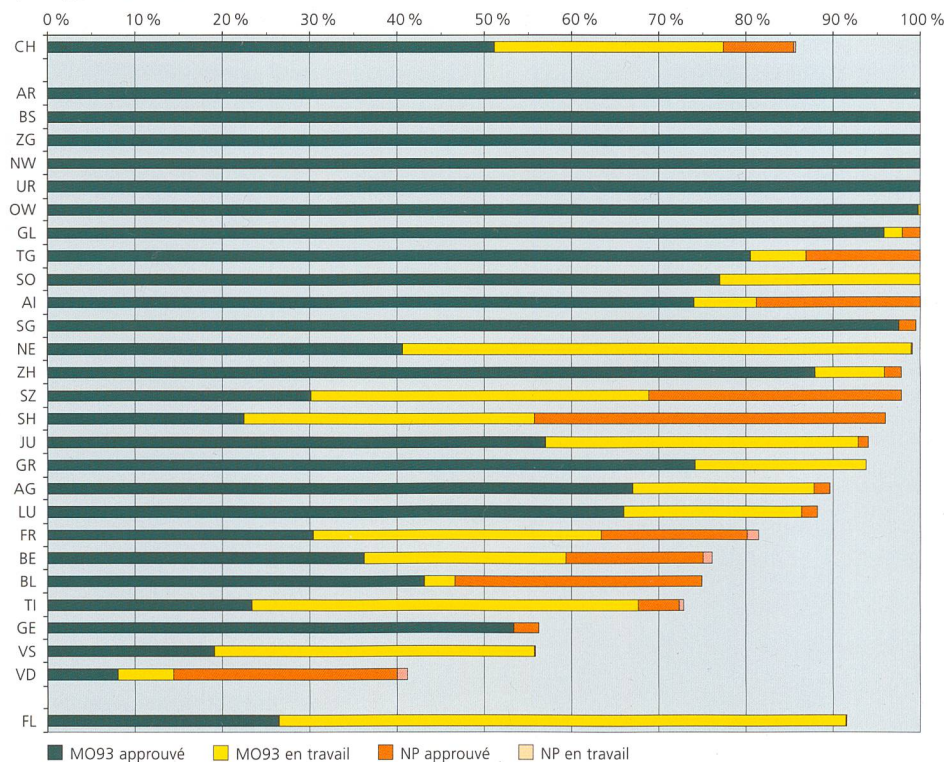
Tableau: Etat de la mensuration

(état de la couche d'information «biens-fonds»)

	MO93 Standard MO93 ha	NP Num. préalable (gr, sn, nm, ps) ha	CN Complètement numérique ha	NM Partiellement numérique ha	SN Semi- numérique ha	GR Graphique ha	ps Reconnu provisoirement ha	pas mens. Pas mesuré ha	lacs Lacs ha	Total ha
CH	1'948'451	624'658	109'343	182'145	259'318	110'516	202'694	560'900	129'884	4'127'909
NW	24'147	-	-	-	-	-	-	-	3'448	27'595
OW	47'872	-	-	-	-	-	-	-	1'186	49'058
UR	104'954	-	-	-	-	-	-	-	2'111	107'065
BS	3'697	-	-	-	-	-	-	-	-	3'697
AR	24'284	-	-	-	-	-	-	-	-	24'284
ZG	20'716	-	-	-	-	-	-	-	3'158	23'874
AI	12'982	4'266	-	-	-	-	-	-	-	17'248
SH	6'497	23'342	-	-	-	-	-	-	-	29'839
BL	15'026	36'583	164	-	-	-	-	-	-	51'773
GL	64'776	3'228	-	-	529	-	-	-	-	68'533
SG	194'431	690	-	-	-	-	-	-	3'245	198'366
TG	73'397	11'434	70	-	-	-	154	1'337	-	86'392
ZH	150'299	-	779	1'876	7'508	-	18	5'158	7'246	172'884
LU	57'804	71'504	690	3'451	7'730	146	-	1'381	6'562	149'268
SO	64'004	-	-	40	1'030	577	11'820	-	-	77'471
GR	520'310	-	2'345	62'819	11'276	67'954	-	45'831	-	710'535
SZ	26'351	30'260	425	259	3'878	14'605	-	8'688	6'314	90'780
AG	90'899	6'969	8	178	41'513	-	-	811	868	141'246
BE	201'849	195'342	866	19'534	14'892	12'022	16'822	123'745	12'099	597'171
FR	42'811	49'861	5'288	2'711	8'918	141	49'278	-	8'027	167'035
JU	48'609	1'527	1'405	5'061	7'603	-	19'636	-	-	83'841
GE	12'757	-	699	3'492	7'525	-	-	-	3'735	28'208
VD	12'454	151'533	53'917	8'322	2'915	119	52'912	-	39'885	322'057
NE	26'689	-	-	-	-	-	44'977	-	8'590	80'256
TI	43'561	36'307	42'026	38'848	8'877	14'952	96	89'944	5'164	279'775
VS	57'275	1'812	661	35'554	135'124	-	6'981	284'005	1'062	522'474
FL	4'611	-	1'029	-	9'474	-	952	-	-	16'066

Graphique: Etat de la MO93 et de la NP par canton (ensemble des couches d'informations)

En % du total resp. de la superficie totale (= surface – lacs)
(par rapport aux hectares calculés)



Etat de la mensuration officielle dans les standards conformes à l'OMO (MO93 et NP – ensemble des couches d'information)

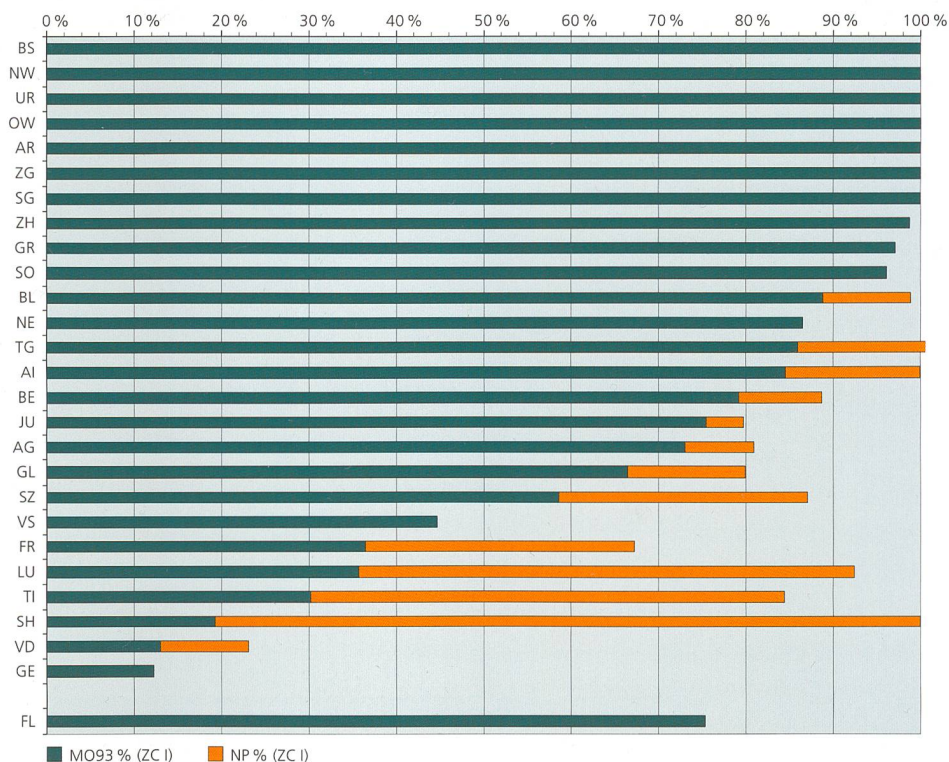
60 % de la surface à mesurer en Suisse est disponible au standard MO93 ou NP. La part des travaux en cours de réalisation s'élève à 26 %.

Dans quatre cantons, la part de la surface disponible dans un standard conforme à l'OMO (mensurations reconnues ou en cours de réalisation) est inférieure à 75 %. Cette situation concerne donc un canton de moins que l'an passé.

Tableau: état de la MO93 et de la NP par canton (ensemble des couches d'information)

	MO93 approuvé	MO93 en travail	NP approuvé	NP en travail	Total	surface à mesurer ha
CH	51.1 %	26.2 %	8.1 %	0.3 %	85.8 %	3'998'025
AR	100.0 %	–	–	–	100.0 %	24'284
BS	100.0 %	–	–	–	100.0 %	3'697
ZG	100.0 %	–	–	–	100.0 %	20'716
NW	100.0 %	–	–	–	100.0 %	24'147
UR	100.0 %	–	–	–	100.0 %	104'954
OW	99.7 %	0.3 %	–	–	100.0 %	47'872
GL	95.9 %	2.1 %	2.0 %	–	100.0 %	68'533
TG	80.5 %	6.4 %	13.2 %	–	100.0 %	86'392
SO	77.0 %	23.0 %	–	–	100.0 %	77'471
AI	74.0 %	7.2 %	18.8 %	–	100.0 %	17'248
SG	97.5 %	–	2.0 %	–	99.4 %	195'121
NE	40.6 %	58.3 %	0.1 %	–	99.1 %	71'666
ZH	87.9 %	7.9 %	2.0 %	–	97.8 %	165'638
SZ	30.1 %	38.8 %	28.9 %	–	97.8 %	84'466
SH	22.5 %	33.2 %	40.3 %	–	96.0 %	29'839
JU	57.0 %	35.9 %	1.1 %	–	94.0 %	83'841
GR	74.2 %	19.6 %	–	–	93.7 %	710'535
AG	67.0 %	20.8 %	1.8 %	–	89.6 %	140'378
LU	65.9 %	20.4 %	1.8 %	–	88.1 %	142'706
FR	30.3 %	33.1 %	16.7 %	1.4 %	81.5 %	159'008
BE	36.3 %	23.0 %	15.8 %	1.0 %	76.1 %	585'072
BL	43.2 %	3.5 %	28.4 %	–	75.0 %	51'773
TI	23.4 %	44.3 %	4.6 %	0.6 %	72.9 %	274'611
GE	53.4 %	–	2.7 %	–	56.2 %	24'473
VS	19.1 %	36.6 %	0.2 %	–	55.9 %	521'412
VD	8.1 %	6.3 %	25.7 %	1.1 %	41.1 %	282'172
FL	26.5 %	64.9 %	0.1 %	–	89.2 %	16'066

Graphique: état de la mensuration dans les zones bâties / couche d'information «biens-fonds»
(état du plan du registre foncier dans les zones bâties)



Etat de la mensuration dans les zones bâties

Les résultats ne permettent de déceler aucune modification significative par rapport à l'exercice précédent. Dans 22 cantons, la part de la surface encore à traiter pour que les zones bâties soient intégralement disponibles dans un standard conforme à l'OMO est inférieure à 25 %.

En dépit de la modestie du changement, une tendance positive se dessine également d'année en année dans ce domaine.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Tableau: Surfaces totales ZC 1 par canton

	Surface ZC I (ha)	Zone de contribution I (ZC I)
CH	251'662	La surface dans la zone de contribution I concerne les zones construites et les zones à bâtir. En règle générale, les surfaces de la zone de contribution I correspondent, selon ce schéma, aux zones à bâtir définies dans les plans de zones communaux.
BS	3'696	
NW	1'503	
UR	1'256	
OW	2'469	
AR	1'460	
ZG	2'478	
SG	20'499	
ZH	28'336	
GR	9'013	
SO	10'338	
BL	8'172	
NE	5'367	
TG	9'318	
AI	473	
BE	23'940	
JU	4'355	
AG	22'624	
GL	1'856	
SZ	5'085	
VS	18'944	
FR	10'992	
LU	9'706	
TI	12'186	
SH	2'640	
VD	26'409	
GE	8'547	
FL	3'246	

Différents standards de la mensuration officielle

Abréviation	Signification	Qualité
pas mens.	Pas mesuré	Zones non mesurées (zones qui ne disposent pas encore de plans)
ps	Reconnu provisoirement	Plans graphiques établis avant 1919 conformément aux directives cantonales
GR	Graphique	Plans graphiques conformément aux directives fédérales de 1919
SN	Semi-numérique	Plans graphiques conformément aux directives fédérales de 1919; des coordonnées sont calculées pour les points de polygonation (points fixes)
NM	Partiellement numérique	Plans graphiques conformément aux directives fédérales de 1974; points de polygonation et points limites sous forme numérique
CN	Complètement numérique	Données numériques conformément aux directives fédérales de 1974; ensemble des points sous forme numérique
NP	Numérisation préalable	Données numérisées à partir du plan original conformément aux directives fédérales de 1993 (OMO); la structure correspond à la MO93
MO93	Mensuration officielle de 1993	Données numériques conformément aux directives fédérales de 1993 (OMO)

Les cent ans de la Mensuration Officielle Suisse:
coup d'envoi du jubilé le 9 mai 2012, sur la Place fédérale
à Berne

■ Le lancement officiel de la commémoration du centenaire de la Mensuration Officielle Suisse aura lieu le 9 mai prochain à Berne. La manifestation durera de 11 h à 17 h sur la Place fédérale. Y assisterez-vous? Dans le cadre, peut-être, de l'excursion prévue par votre bureau pour cette année? Sachez qu'un programme varié et passionnant a été concocté à votre intention.

La grand public sera au centre de cette journée de lancement des festivités. Des professionnels présenteront le rôle joué au quotidien par la mensuration officielle, laquelle saura aussi faire preuve d'humour en cette circonstance si particulière pour elle. Mona Vetsch, l'animatrice bien connue et appréciée de la radio et de la télévision suisse allemande, nous accompagnera tout au long de ce mercredi et il est fort probable qu'elle conduise l'un ou l'autre entretien avec des invités de la journée ou des visiteurs – peut-être avec vous?

Le timbre spécial fait sa première apparition publique

Le sujet de «notre» timbre spécial sera solennellement et conjointement dévoilé en fin de matinée par le parrain de la commémoration, l'ancien conseiller fédéral Samuel Schmid, et Monsieur Peter Hasler, président du conseil d'administration de La Poste. Vous pourrez faire l'acquisition non seulement du timbre-poste, mais aussi de l'enveloppe du jour d'émission ou de la carte illustrée représentant le sujet de notre timbre au bureau de poste spécial implanté pour l'occasion sur la Place fédérale. Et la faire dédicacer par le graphiste et artiste Ricco Meierhofer – vous pouvez lire l'entretien qu'il nous a accordé en page 24 – qui nous honnera de sa présence (séance d'autographes à 13h30). Le bureau de poste spécial qui ne sera ouvert que ce jour-là vous offrira la possibilité d'expédier vos propres documents affranchis avec le timbre-poste spécial, puis oblitérés par le cachet spécial. Le timbre spécial pourra être utilisé à compter du 9 mai 2012 pour affranchir le courrier.

Mesurer le Palais fédéral? L'exposition des cent ans de la Mensuration Officielle Suisse rend cela possible

Sur un espace de 100 m², l'occasion sera donnée aux jeunes et aux moins jeunes de se servir eux-mêmes d'instruments topographiques pour mesurer le Palais fédéral, sous l'œil avisé de professionnels aguerris. De nombreuses informations très intéressantes concernant la mensuration officielle pourront par ailleurs être obtenues auprès de l'exposition: comment se présente un signe de démarcation mis en place dans le sol ou à quoi les plans du registre foncier ressemblaient autre-

fois, pour ne citer que ces deux exemples. Vous pourrez aussi consulter les données de la mensuration officielle en ligne sur place! Testez enfin vos connaissances lors du quiz proposé – des lots attrayants seront remis aux gagnants.

Le plus grand puzzle de Suisse sera assemblé sur la Place fédérale et les visiteurs pourront le parcourir

Les apprentis géomètres de l'école professionnelle des métiers du bâtiment de Zurich assembleront des 11h30 le puzzle de la Mensuration Officielle Suisse qui compte plus que 400 pièces. Avec sa surface de 350 m², c'est le plus grand de Suisse.

Connaissez-vous le projet «placehandicap.ch»?

Des informations complètes portant sur les places de stationnement réservées aux handicapés vous seront proposées sur le stand dédié au site «placehandicap.ch». Cette plateforme marque l'aboutissement d'un projet qui sera lui aussi dévoilé au grand public le 9 mai. Vous découvrirez donc comment les géomètres ont procédé pour saisir, avec une grande efficacité, la quasi totalité des places de stationnement réservées aux handicapés existant en Suisse, en s'appuyant sur les données de la mensuration officielle¹. Un service en ligne permet dorénavant aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant de trouver rapidement des places de stationnement. Une application mobile a été prévue pour une consultation en cours de route. Heinz Frei, dessinateur-géomètre de formation et sportif en fauteuil roulant, profite lui aussi des progrès ainsi accomplis. Ce champion au palmarès exceptionnel (14 titres olympiques, détenteur du record du monde de sa spécialité) sera des nôtres sur la Place fédérale pour nous parler de sa carrière sportive mais aussi des difficultés qu'un handicapé moteur rencontre au quotidien.

Que se passera-t-il le jour de la Mensuration Officielle Suisse le 12 mai 2012 dans les cantons?

Des activités articulées autour du thème du «centre» se dérouleront dans tous les cantons. Il pourra s'agir de la découverte du centre géographique du canton

¹ Cf. également «cadastre» n° 7, décembre 2011

² Une initiative de l'Association de promotion des 100 ans de la mensuration officielle dans le canton de Berne

ou du simple fait que la mensuration officielle sera au centre de toutes les attentions ce jour-là. Vous pourrez également apprendre sur la Place fédérale ce qui est prévu dans votre canton à cette date.

Un programme riche et varié vous attend

Vous souhaitez ne pas rentrer les mains vides? Il vous suffira de faire un détour par le stand dédié à la vente d'articles portant sur la commémoration. Vous pourrez aussi tenter votre chance à la roue de la fortune. Un ballon sera enfin offert aux visiteurs les plus jeunes et ceux qui le souhaitent pourront participer au concours de vol en ballon.

En matière culinaire, «Il Risotto», «D'Bratwurst» ou «Le Dessert» vous permettront de goûter à la diversité de la Suisse. Une courte pause est-elle la bienvenue après le repas? Alors laissez-vous tenter par le cabinet de lecture où la série des Schreckmümpfel vous attend! Vous trouverez des fauteuils confortables et de captivantes histoires courtes en rapport avec le thème des «limites» sous la grande tente.

Le groupe «Swiss-German-Dixie-Corporation», que les personnes présentes lors du vernissage ont déjà pu entendre et apprécier, veillera par ailleurs à la bonne ambiance de la manifestation – quelles que soient les conditions météo.

Le centenaire de la Mensuration Officielle Suisse – un tel anniversaire mérite bien une grande fête. Alors venez nous rejoindre sur la Place fédérale et profitez de l'occasion pour y rencontrer des personnes travaillant dans le même secteur d'activité que vous. Nous nous réjouissons par avance de cette journée qui s'annonce exceptionnelle et pleine d'ambiance. Nous serions ravis que vous y assistiez!

Elisabeth Bürki Gyger
Responsable du projet «Les cent ans de la Mensuration Officielle Suisse»
Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
elisabeth.buerki-gyger@swisstopo.ch

1912–2012

Mensuration Officielle Suisse

Mercredi 9 mai 2012, 11–17 h

Coup d'envoi du jubilé sur la Place fédérale à Berne

Jour d'émission du timbre postal spécial «100 ans de la mensuration officielle en Suisse», dévoilé par l'ancien conseiller fédéral Samuel Schmid. Bureau de poste spécial.

Animation par Mona Vetsch | Le plus grand puzzle de Suisse

Des professionnels vous présentent la mensuration officielle

Il risotto, d'Bratwurst, le dessert | Musique

Roue de la fortune, laché de ballons, quiz

www.cadastre.ch/2012

22

cadastre • 8 • Avril 2012

cadastre • 8 • Avril 2012

23

La mensuration officielle au format 33 x 28 mm

Un entretien avec Ricco Meierhofer, graphiste, auteur du timbre commémoratif

■ Le timbre spécial présente la Mensuration Officielle Suisse de manière moderne et innovative. Il offre une excellente possibilité de faire de la publicité pour la MO également après l'année du jubilé.

La demande d'émission d'un timbre commémoratif a été déposée auprès de la Poste, au nom de la Mensuration Officielle Suisse, bien avant que le programme des célébrations du centenaire n'ait été fixé. L'accueil favorable réservé à cette requête nous a bien sûr remplis de joie, mais nous nous sommes très vite demandés comment illustrer le thème de la «mensuration officielle» sur un espace aussi restreint, de façon à ce que le grand public puisse comprendre de quoi il retourne et que le timbre ainsi créé soit également attrayant.

La Poste a invité trois graphistes à un concours. Une brève introduction théorique à la mensuration officielle leur a été dispensée dans un bureau de géomètres, puis la finalité et le maniement des instruments leur ont été présentés «sur le terrain». Un délai d'à peine six semaines a été accordé aux artistes pour qu'ils transmettent leur proposition à la Poste. Un jury s'est alors réuni et a porté son choix sur le projet de Ricco Meierhofer. La direction du projet, qui disposait d'une voix au sein du jury, était représentée par Fridolin Wicki, responsable de la Direction fédérale des mensurations cadastrales, et Karin Markwalder, membre de l'équipe du projet.

Ricco Meierhofer, graphiste USG SGD, est à la tête de son propre atelier, implanté à Winterthur, depuis plus de 25 ans et réalise des travaux graphiques touchant aux domaines les plus divers. Nous avons pu nous entretenir avec Ricco Meierhofer et lui poser la question qui nous brûlait les lèvres: comment un profane aborde-t-il un thème aussi complexe dans une perspective graphique?

Ricco Meierhofer sera par ailleurs présent sur la Place fédérale de Berne le 9 mai, jour du coup d'envoi des commémorations du centenaire. N'hésitez donc pas et saisissez l'occasion qui vous est ainsi offerte de laisser l'artiste qui a dessiné notre timbre commémoratif vous dédicacer une enveloppe du jour d'émission!

«cadastre»: Monsieur Meierhofer, la Poste suisse vous a sollicité pour concevoir un timbre et le mandat correspondant vous a été attribué. Toutes nos félicitations! Comment avez-vous abordé le thème particulièrement technique de la «mensuration officielle»?

«Ricco Meierhofer»: Je vous remercie – ce thème est arrivé à point nommé pour moi, d'une part parce que la lecture de cartes me fascinait déjà lorsque j'étais scout et d'autre part parce que j'ai pu mettre à profit

l'expérience acquise dans le cadre de mon premier métier, celui de dessinateur en bâtiment. J'ai commencé par étudier à fond les diverses méthodes de mesure et les multiples possibilités de représentation de la mensuration officielle. Le cadre imposé – présenter les instruments de travail du géomètre sur fond d'extrait du plan du registre foncier en noir et blanc – a toutefois constitué un réel défi vu le format du timbre.

«cadastre»: Avez-vous consacré beaucoup de temps à la conception et d'autres personnes y ont-elles participé?

«Ricco Meierhofer»: Oui, il s'est agi d'une période très intense puisque j'ai consacré l'essentiel de mon temps à la conception du timbre durant deux à trois semaines. Je tiens à remercier ici chaleureusement ma collaboratrice Céline Peter et ma femme pour leur forte implication dans les aspects techniques et le traitement des détails.

«cadastre»: Pourriez-vous nous décrire votre façon de travailler en quelques mots? Travaillez-vous à la main – beaucoup ou exclusivement? – ou plutôt à l'ordinateur?

«Ricco Meierhofer»: Il y a 25 ans, nous n'avions pas le moindre ordinateur dans l'atelier et aujourd'hui encore, la phase d'ébauche, celle durant laquelle les différentes idées prennent corps, est fondamentale à mes yeux. Lorsque je m'installe à mon ordinateur sans ligne directrice claire, je m'égare et perds mon temps en développements finalement inutiles. En revanche, lorsque mon idée a atteint sa pleine maturité, sa réalisation et l'optimisation de tous les détails s'effectuent aisément à l'ordinateur. Dans le cas du timbre commémoratif, le temps passé à l'ordinateur a représenté 75 % environ du temps total consacré au projet.

«cadastre»: A quelles difficultés avez-vous eu à faire face?

«Ricco Meierhofer»: Qu'il s'agisse d'un timbre ou d'une affiche au format mondial, les critères de conception qui s'appliquent sont les mêmes: bien mettre l'essentiel en avant et créer une image aussi expressive et évocatrice que possible. Mon idée était de faire ressortir un bâtiment en trois dimensions et en couleur sur le plan du registre foncier. La recherche d'un extrait du registre foncier présentant la configuration voulue – une très forte densité de bâtiments – s'est révélée bien difficile,

mais je suis parvenu à en trouver un au cœur du quartier de Winterthur-Seen. Je n'ai pas non plus représenté d'instruments de mesure, ayant opté pour une solution abstraite en montrant ce que le géomètre voit à travers la lunette de son tachéomètre. L'effet de perspective ainsi introduit m'a permis de rendre lisibles les numéros des parcelles et du point fixe altimétrique visibles au premier plan, en dépit des dimensions réduites du timbre.

«cadastre»: Nous avons remarqué que le timbre s'inscrivait parfaitement dans la tonalité du portail Internet de la Mensuration Officielle Suisse. S'agit-il d'une coïncidence?

«Ricco Meierhofer»: J'ai bien sûr étudié le site Internet «cadastre» avec une grande attention, mais l'harmonie que vous évoquez entre les couleurs du timbre et la tonalité générale du site Internet relève plutôt de la coïncidence. J'ai choisi le contraste entre des couleurs chaudes et froides, du jaune clair au bleu-vert foncé. J'ai par ailleurs donné un éclairage approprié aux surfaces des bâtiments et choisi le 100 rouge comme touche très colorée.

«cadastre»: Quelle valeur accordez-vous à ce mandat attribué par la Poste?

«Ricco Meierhofer»: Il va de soi que ma participation au concours organisé par la Poste en vue de l'émission d'un timbre et le fait, en plus, que je l'aie remporté revêtent une très grande valeur à mes yeux. La réputation et les honneurs inhérents à ce travail ont joué un rôle autrement plus important que le gain en termes financiers.

«cadastre»: Saviez-vous que les membres des organisations partenaires avaient commandé plus de 115 000 exemplaires du timbre commémoratif avant même que son sujet soit rendu public?

«Ricco Meierhofer»: Non, j'en suis extrêmement surpris et me réjouis grandement de cet engouement!

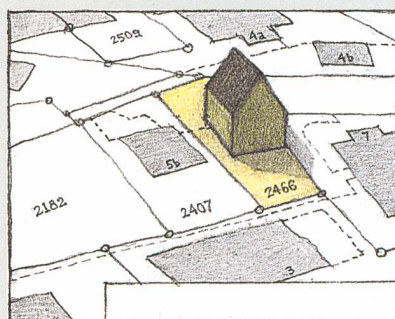
Nous sommes très heureux de savoir que vous serez des nôtres sur la Place fédérale et vous remercions vivement d'avoir pu trouver un peu de temps pour répondre à nos questions.

Elisabeth Bürki Gyger

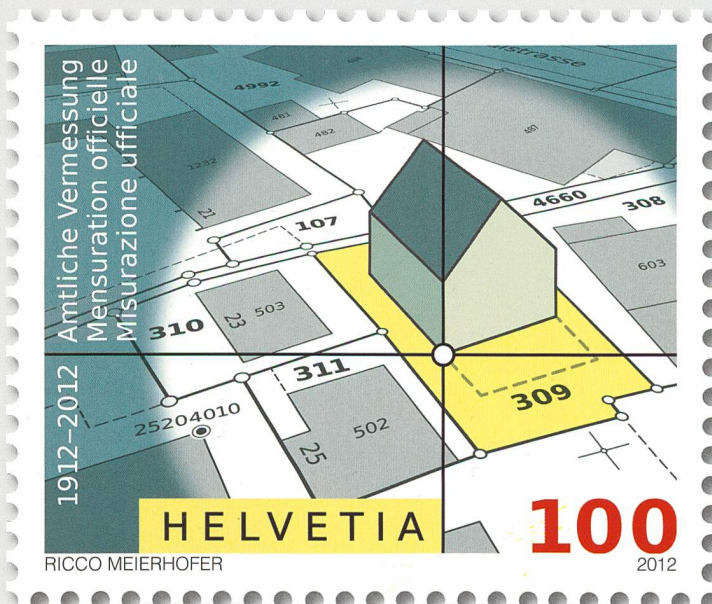
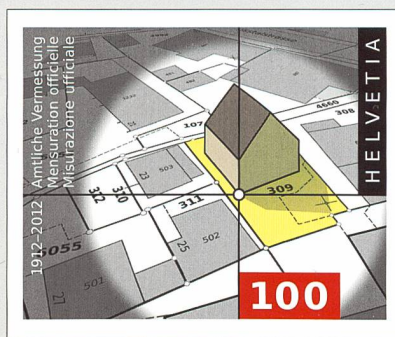
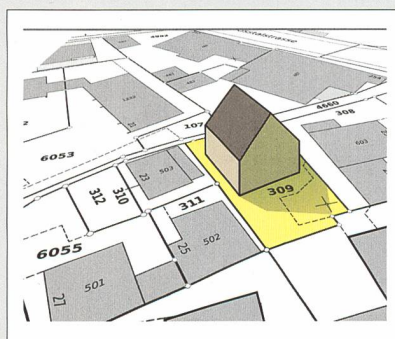
Responsable du projet «Les cent ans de la Mensuration Officielle Suisse»
Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
elisabeth.buerki-gyger@swisstopo.ch

Karin Markwalder

Direction fédérale des mensurations cadastrales
swisstopo, Wabern
karin.markwalder@swisstopo.ch



Du projet au timbre commémoratif définitif



© La Poste

Les bureaux de géomètres vaudois font leur marketing

■ Les géomètres vaudois innovent pour mieux se faire connaître, par une communication décomplexée et «clin d'œil».

Les quelques quarante bureaux d'ingénieurs géomètres privés vaudois ont unis leurs forces pour lancer une campagne de promotion de l'image de la profession auprès d'un large public. L'objectif de cette campagne est de permettre à chaque citoyen de découvrir une des nombreuses facettes de la profession, dans des situations de la vie quotidienne. Sous le slogan: «Le plus discret des premiers rôles», la campagne a pour ambition de déclencher un réflexe de sympathie auprès des vaudois, sans entrer dans une logique de confrontation avec d'autres professions ou de justifications de prestations.

Cette campagne, qui durera plusieurs années, proposera des thèmes variés, généralistes, avant de cibler certains messages sur des acteurs particuliers avec lesquels les bureaux collaborent plus étroitement. L'ingénieur géomètre est le compagnon du quotidien du citoyen, sans même que ce dernier s'en rende compte. C'est ce message que l'on peut découvrir dans la presse quotidienne et spécialisée ou sous forme d'affichage dans les rues. Deux campagnes par année seront organisées dans les principales villes vaudoises. Plutôt que les bureaux dépensent des sommes importantes en publicité,

avec des effets variables, la profession a préféré privilégier une communication groupée, digne d'une véritable corporation. Les premiers échos de la campagne qui a débuté en automne 2011 sont très favorables. Les signes encourageants reçus par de très nombreux membres démontrent l'utilité d'une telle démarche qui contribue aussi indirectement à rendre plus accessible nos professions aux jeunes gens à la recherche d'un métier.

Frédéric Bonjour

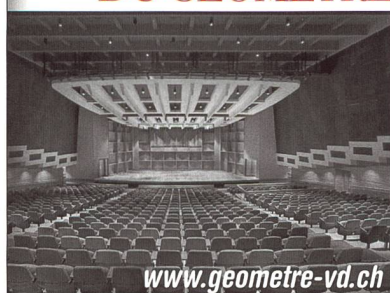
Secrétaire de l'association vaudoise des ingénieurs géomètres
fbonjour@centrepatronal.ch

**BIEN AVANT
QU'ILS NAGENT ICI
IL A D'ABORD FALLU
QU'UN GÉOMÈTRE
PLONGE DANS SES
CALCULS**



www.geometre-vd.ch
**Géomètre: le plus discret
des premiers rôles**

**POUR QUE VOS
OREILLES
PUISSENT VIBRER
IL A D'ABORD
FALLU L'ŒIL
DU GÉOMÈTRE**



www.geometre-vd.ch
**Géomètre: le plus discret
des premiers rôles**

**BIEN AVANT QUE
VOUS ROULIEZ ICI
IL A D'ABORD FALLU
LES MESURES
DU GÉOMÈTRE**



www.geometre-vd.ch
**Géomètre: le plus discret
des premiers rôles**

Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière – les dernières nouvelles

Le groupe de travail des cantons de la 1^{ère} étape (cantons pilotes)* se réunit régulièrement. La troisième rencontre a eu lieu le 31 janvier 2012 et la quatrième aura lieu le 2 mai. Il est très intéressant de voir la complémentarité des projets et le dynamisme montré par chacun des partenaires. L'objectif d'une mise en service le 1^{er} janvier 2014 reste ambitieux, mais néanmoins possible.

Les huit cantons pilotes ont établi leur planification de mise en œuvre. Avec la stratégie 2012–2015, ce document a permis de préparer les conventions-programme de chaque canton qui ont été soumises pour signature au Chef du Département de la défense, de la protection de la population et des sports.

Le montant total des subventions forfaitaires pour les cantons pilotes pour les années 2012 à 2015 est de 6,9 mio de francs.

Des projets prioritaires ont été proposés par cinq cantons pilotes. Il s'agit de thèmes étudiés par un canton mais dont les résultats peuvent être utiles à d'autres cantons pilotes, puis au reste des cantons. Le taux de subventionnement de ces projets sera déterminé de cas en cas, en fonction de l'intérêt qu'ils présentent pour les autres cantons. Les six projets prioritaires sollicités sont:

- Analyse de situation des thèmes fédéraux du cadastre RDPPF;
- Concept de liaison des modèles de données des thèmes du cadastre RDPPF avec le modèle cadre du cadastre RDPPF (concept de données);
- Infrastructure centrale pour le cadastre RDPPF;
- Modélisation et saisie des relations entre les données et les dispositions juridiques;
- Présentation des extraits du cadastre RDPPF à l'écran et sous forme analogique;
- Cadastre 3D des restrictions de droit public à la propriété foncière.

De son côté, l'organisme d'accompagnement* a tenu sa 3^{ème} séance le 17 janvier 2012. Il a pris connaissance de l'avancement des travaux dans les cantons pilotes et a en particulier discuté le Concept d'information pour le cadastre RDPPF.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

* Composition et tâches: www.cadastre.ch ⇨ Cadastre RDPPF ⇨ Thèmes ⇨ Mise en place du cadastre ⇨ 1^{ère} étape: cantons resp. Organisme d'accompagnement

Du changement parmi les responsables des services cantonaux du cadastre



Canton d'Argovie et canton de Lucerne

Fritz Nick, géomètre cantonal des cantons d'Argovie et de Lucerne, est décédé le 18 novembre 2011.



Canton d'Argovie

Christian Gamma a été nommé le 1^{er} mars 2012 chef de l'Office du cadastre (Vermessungsamt) et géomètre cantonal.



Canton de Saint Gall

Fredy Widmer, géomètre cantonal et chef du domaine Mensuration (Vermessung), prendra sa retraite à la fin du mois de mai 2012.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

En mémoire de Fritz Nick, géomètre cantonal d'Argovie et de Lucerne

25 mars 1953 – 18 novembre 2011



Fritz Nick

■ Fritz Nick, géomètre cantonal des cantons d'Argovie et de Lucerne est mort brutalement le 18 novembre 2011 à l'âge de 58 ans. Nous sommes profondément bouleversés par sa disparition. Fritz Nick laisse un grand vide derrière lui.

Fritz Nick a fait ses études à l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich (ETHZ) et a obtenu son diplôme d'ingénieur en génie rural en novembre 1979. Le brevet d'ingénieur géomètre lui a été délivré en octobre 1982, après qu'il ait effectué son stage pratique et passé l'examen avec succès. Il est entré au service du cadastre du canton d'Argovie en janvier 1983 en qualité d'adjoint. En novembre 1985, il est devenu suppléant du géomètre cantonal puis géomètre cantonal du canton d'Argovie le 1^{er} octobre 1988. Fritz Nick assumait également le rôle de géomètre cantonal du canton de Lucerne depuis 2007, d'abord dans le cadre d'une mission d'assistance, puis sur la base d'un accord intervenu entre les deux cantons à partir d'avril 2008.

D'une disponibilité exceptionnelle, Fritz Nick était largement tourné vers ses clients. Il dirigeait le service du cadastre du canton d'Argovie avec compétence et circonspection. Sa mémoire était devenue proprement légendaire. Si une question surgissait lors d'une discussion avec lui, il allait chercher le classeur approprié sur son étagère et y trouvait la réponse en un rien de temps. Il avait reconnu que des améliorations étaient nécessaires et œuvrait à les réaliser. Les modifications qu'il apportait étaient toujours justifiées et ciblées.

La collaboration avec les géomètres conservateurs était marquée par un grand sens de la communauté. Encore la veille de sa mort, il participait à la rencontre annuelle entre le service du cadastre et les géomètres conservateurs accompagnés de leurs principaux collaborateurs. Tous dressèrent le même constat ce jour-là: la mise à jour de la mensuration officielle s'effectuait dans le respect des règles fixées et de façon consciencieuse. Les contrôles annuels que Fritz Nick avait introduits et effectuait année après année s'étaient révélés positifs à tous points de vue. Une bonne atmosphère régnait et les échanges étaient intenses.

La collaboration avec la Direction fédérale des mensurations cadastrales était toujours très constructive. Fritz Nick était également apprécié et reconnu au niveau fédéral.

Durant de longues années, Fritz Nick a été membre de la commission tarifs et honoraires de la Conférence des services cantonaux du cadastre (CSCC). Il appréciait beaucoup le travail qu'il y effectuait avec les représentants des Ingénieurs Géomètres Suisses (IGS). Fritz Nick avait également endossé un rôle d'ex-

pert depuis plusieurs années, en faisant passer les épreuves de l'examen d'Etat aux candidats désireux d'obtenir le titre d'ingénieur géomètre breveté. En 2008, il fut par ailleurs nommé membre de la commission fédérale des ingénieurs géomètres par le Conseil fédéral.

Durant 30 ans, Fritz Nick s'est dépensé sans compter au service de la mensuration officielle du canton d'Argovie. Il est difficile de lui rendre un hommage qui soit à la hauteur de ses mérites tant ils sont grands. Nous conserverons longtemps de nombreux souvenirs dans nos mémoires et repenserons toujours avec émotion et gratitude au temps passé avec lui.

Andreas Bamert-Rizzo
Abteilung Register und Personenstand
Canton d'Argovie, Aarau
andreas.bamert@ag.ch

Christian Gamma
Service du cadastre, Aarau
christian.gamma@ag.ch

Circulaires et Express: dernières publications

Circulaires

qui apportent des précisions importantes relatives à des prescriptions juridiques applicables à l'échelon national

Date	Thème
■ 28.12.2011	Circulaire MO 2011/07 Tarifs d'honoraires applicables aux travaux de la mensuration officielle: Adaptation à partir du 1 ^{er} janvier 2012

D+M Express

qui donnent des informations générales ou qui accompagnent des enquêtes

Date	Thème
■ 14.12.2011	MO-Express 2011/13 Rapport annuel 2011, Convention-programme 2012 à 2015, Accord de prestation 2012
■ 21.12.2011	Cadastre RDPPF Express 2011/02 Convention-programme 2012–2015 pour le cadastre RDPPF (pour les cantons pilotes)
■ 12.01.2012	MO-Express 2012/01 «CadastralWebMap» – un nouveau service de la mensuration officielle: enquête
■ 12.01.2012	MO-Express 2012/02 Accès au WMS-MO pour les ingénieur-e-s géomètres: enquête
■ 27.01.2012	MO-Express 2012/03 Abrogation des circulaires au 1 ^{er} janvier 2012

- Mensuration officielle
- Cadastre RDPPF

Ces documents peuvent être consultés sur le portail www.cadastre.ch ⇒ mensuration officielle ou ⇒ Cadastre RDPPF.

Direction fédérale des mensurations cadastrales

Cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière: Cours RDPPF au CF-Geo



«Les clients des données cadastrales demandent de plus en plus souvent des données spatiales qui couvrent tous les droits légaux publics ainsi que les objets construits. Les restrictions à la propriété de droit privé ainsi que les mensurations officielles sont fixées par le cadastre. Pour les restrictions à la propriété de droit public (aménagement du territoire, environnement, etc.) un nouveau cadastre devra être créé.»

Le cours de deux jours fait partie du module «Gestion du territoire», le prochain cours est prévu pour octobre 2012. Le nombre de participants est limité, alors inscrivez-vous dès aujourd'hui!

Au besoin le centre de formation géomatique Suisse peut organiser ce cours hors du planning normal.

Vous trouverez plus d'informations sur les buts d'étude et le contenu sous www.cf-geo.ch ⇒ plan de formation ⇒ Module à choix/modules de spécialisation ⇒ Gestion du territoire [S11] ⇒ RDPPF.

Andy Reimers
Centre de formation géomatique Suisse
reimers@biz-geo.ch

Per gli interessati di lingua italiana:

Il corso non viene proposto attualmente in Ticino. All'occorrenza il centro di formazione Geomatica Svizzera è tuttavia disposto a organizzarlo anche in Ticino.

www.biz-geo.ch ⇒ Citare ⇒ Modulo opzionale ⇒ Gestione territoriale ⇒ RDPP